

PROGRAMME DE PLANTATION DE HAIES CHAMPÊTRES



LES SYNDICATS DE RIVIÈRES
PROPOSENT DES PLANTATIONS DE
HAIES CHAMPÊTRES **SANS RESTE À
CHARGE POUR LES PROPRIÉTAIRES.**

POURQUOI PLANTER DES HAIES ?

Lutter contre l'érosion des sols

Favoriser la biodiversité

Préserver la qualité de l'eau

Protéger cultures et bétails du vent



CONTACTS

Secteur Dropt Amont :

Juliette PHILIBERT

06 85 85 16 41

ougc.dropt@orange.fr

Secteur Dropt Aval :

Alexandre BOUSQUET

06 70 32 71 19

riv.dropt@orange.fr

Secteur Affluents de Garonne :

Manon LAINÉ

07 86 78 08 15

zh.dropt@orange.fr

PRÉCISIONS :

- Eligible sur tout le territoire du syndicat de rivière, quelle que soit la distance à un cours d'eau.
- Ne sont pas éligibles les haies domestiques et esthétiques (limite de jardin, brise-vue, ...)
- Selon la quantité de demandes, les techniciens pourront être amenés à prioriser les demandes.

